

 <p>VILLE DE BERGERAC</p>	<h2 style="text-align: center;">Avis d'attribution</h2> <p style="text-align: center;">Occupation du Domaine Public</p>	<p style="text-align: center;">AT ODP-APP-2019-02</p>
--	---	---

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac  
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08  
Adresse internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

### **Objet de la consultation**

Mise à disposition du domaine public le 17 mars 2019 dans le cadre du carnaval des Familles. Pour de l'animation : 1 manège (dimension 7m diamètre maximum), 1 stand de pêche aux canards, 1 emplacement pour des baptêmes à poneys.

Un contrat est signé entre la **Ville de Bergerac** et Madame **Nathalie MARACHE** ayant répondu à un avis préalable pour occuper un emplacement Place de la République.

**Durée de l'occupation du domaine public** : Le 17 mars 2019 de 14h à 18h.

### **Voies et délais de recours :**

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :*

- un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : Le 26 août 2019

Les documents communicables de la convention d'occupation du domaine public sont disponibles auprès de Guylaine DOAT au 05 53 74 66 71